

Financement

Principe de financement

Maladie et maternité : Prestations en nature

ALBANIE

Budget de l'État et cotisations.

ARMENIE

Financement par le gouvernement central et les municipalités.

AZERBAIDJAN

Cotisations et budget de l'Etat.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- Cotisations et budget des cantons.

Republika Srpska :

- Cotisations et budget de la RS.

District de Brcko :

- Cotisations et budget du district de Brcko

GEORGIE

Financées par le budget de l'État pour tous les résidents qui ne sont pas couverts par une assurance privée ou d'entreprise.

MONTENEGRO

Cotisations et budget de l'Etat.

MACEDOINE DU NORD

Cotisations et budget de l'Etat.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Prestations en nature : cotisations obligatoires aux caisses d'assurance maladie et budget de l'Etat.

Budget de l'assurance sociale d'Etat.

Le régime d'assurance sociale public fait partie intégrante du système de protection sociale. Son but premier est de verser des prestations en espèces dépendant des cotisations payées aux personnes dans l'incapacité de percevoir un salaire ou des revenus en raison de la réalisation de certains risques (incapacité de travail temporaire ou permanente, maternité, vieillesse, chômage, etc.).

Caisses d'assurance maladie obligatoire : l'intégralité des recettes, dépenses et sources de financement est consacrée aux opérations et à la gestion du régime d'assurance maladie obligatoire.

FEDERATION DE RUSSIE

Cotisations et budget fédéral.

SERBIE

Cotisations et budget de l'Etat.

TURQUIE

Fonctionnaires : cotisations.

Salariés : cotisations.

Fonctionnaires et salariés bénéficient des prestations en nature dans le cadre de l'assurance maladie universelle, qui est financé par les cotisations.

UKRAINE

Budget de l'Etat.

(dernière mise à jour des informations de l'Ukraine 2019)

Maladie et maternité : Prestations en espèces

ALBANIE

Cotisations.

(dernière mise à jour : Albanie) (2019)

ARMENIE

Cotisations et subventions de l'Etat.

AZERBAIDJAN

Cotisations et budget de l'Etat.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- Contribution et budget des cantons.

Republika Srpska :

- Cotisations et budget de la RS.

District de Brčko :

- Contributions et budget du District.

GEORGIE

Budget de l'Etat.

MONTENEGRO

Cotisations et budget de l'Etat.

MACEDOINE DU NORD

Cotisations et budget de l'Etat

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Cotisations et budget de l'Etat.

FEDERATION DE RUSSIE

Cotisations et budget fédéral.

SERBIE

Maladie : cotisations et budget de l'État.

Maternité : budget de l'État.

TURQUIE

Fonctionnaires : financement par l'État (les prestations étant servies sous la forme d'une continuation du salaire).

Salariés : cotisations.

UKRAINE

Cotisations et budget de l'Etat.

(dernière mise à jour 2019)

Dépendence

ALBANIE

Budget de l'Etat.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Cotisations et subventions de l'Etat.

AZERBAIDJAN

Budget de l'Etat.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

Budget de l'entité et participation des budgets cantonaux.

Fédération de BH 70% et cantons 30% pour les victimes civiles de la guerre ; Fédération : 100% pour les invalides civils.

Republika Srpska :

Les droits prévus par la Loi sur la protection sociale ne sont pas financés par des cotisations, mais par le budget de l'État et des collectivités locales. Seuls les droits relatifs à la protection de l'enfance sont partiellement financés par des cotisations.

GEORGIE

Budget de l'Etat.

MONTENEGRO

Budget de l'Etat.

MACEDOINE DU NORD

Cotisations et budget de l'Etat.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Cotisations et budget de l'Etat.

FEDERATION DE RUSSIE

Cotisations et budget fédéral.

SERBIE

Cotisations et budget de l'Etat.

TURQUIE

Fonctionnaires : non applicable.

Salariés : non applicable.

UKRAINE

Cotisations et budget de l'Etat.

(dernière mise à jour 2019)

Invalidité

ALBANIE

Cotisations.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Cotisations et subventions de l'Etat.

AZERBAIDJAN

Cotisations et budget de l'Etat.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH : financement à 100% par le budget de l'État pour les personnes atteintes d'une invalidité comprise entre 90% et 100% ; financement à 70% par le budget fédéral et à 30% par les budgets cantonaux pour les civils qui ont le statut de victimes de guerre.

- Cotisations, budget et autres ressources. Republika Srpska :

- Cotisations et budget de la RS.

District de Brčko :

- Les salariés peuvent choisir de s'affilier au régime de la FBH ou à celui de la Republika Srpska.

GEORGIE

Ces prestations ne relèvent pas d'un régime contributif et toute personne éligible à ces prestations bénéficie de l'ensemble de prestations sociales financé par le budget de l'État.

MONTENEGRO

Cotisations et budget de l'Etat.

MACEDOINE DU NORD

Cotisations et budget de l'Etat.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Cotisations et budget de l'Etat.

FEDERATION DE RUSSIE

Cotisations et budget fédéral.

SERBIE

Cotisations et budget de l'Etat.

TURQUIE

Fonctionnaires :

Pour la pension d'invalidité : cotisations.

Pour la pension en cas d'invalidité survenue dans l'exercice des fonctions : financement par l'État.

Salariés : cotisations.

UKRAINE

Cotisations et budget de l'Etat.

(dernière mise à jour 2019)

Vieillesse

ALBANIE

Cotisations.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Cotisations et subventions de l'Etat.

AZERBAIDJAN

Cotisations et budget de l'Etat.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- Cotisations, budget et autres ressources.

Republika Srpska :

Cotisations et budget de la RS.

District de Brčko :

- Les salariés peuvent choisir de s'affilier au régime de la FBH ou à celui de la Republika Srpska.

GEORGIE

Pensions/indemnités de l'état financées par le budget de l'État. Ces prestations ne relèvent pas d'un régime contributif et toute personne éligible à ces prestations bénéficie de l'ensemble des prestations de vieillesse financé par le budget de l'État.

MONTENEGRO

Cotisations et budget de l'Etat.

MACEDOINE DU NORD

Cotisations et budget de l'Etat.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Cotisations et budget de l'Etat.

FEDERATION DE RUSSIE

Cotisations et budget fédéral.

SERBIE

Cotisations et budget de l'Etat.

TURQUIE

Fonctionnaires : cotisations.

Salariés : cotisations.

UKRAINE

Cotisations et budget de l'Etat.

(dernière mise à jour 2019)

Survivants

ALBANIE

ARMENIE

Cotisations et subventions de l'Etat.

AZERBAIDJAN

Cotisations et budget de l'Etat.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :
Cotisations, budget et autres ressources.
Republika Srpska :
- Cotisations et budget de la RS.

GEORGIE

Prestations de survivant financées par le budget de l'état. Ces prestations ne relèvent pas d'un régime contributif et toute personne éligible à ces prestations bénéficie de l'ensemble de prestations sociales financé par le budget de l'État.

MONTENEGRO

Cotisations et budget de l'Etat.

MACEDOINE DU NORD

Cotisations et budget de l'Etat.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Cotisations et budget de l'Etat.

FEDERATION DE RUSSIE

Cotisations et budget fédéral.

SERBIE

Cotisations et budget de l'Etat.

TURQUIE

Fonctionnaires : cotisations.

Salariés : cotisations.

UKRAINE

Budget de l'Etat.

(dernière mise à jour 2019)

Accidents du travail et maladies professionnelles

ALBANIE

Cotisations.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Indemnités versées par les employeurs. Les prestations dues aux salariés d'entreprises liquidées sont financées par les employeurs.

AZERBAIDJAN

Cotisations et employeurs.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :
Cotisations, budget et autres ressources.

Republika Srpska :

- Cotisations et budget de la RS.

District de Brčko :

- Contributions et budget du District.

GEORGIE

Obligation de l'employeur en vertu de la loi sur la sécurité au travail, entrée en vigueur le 1er janvier 2019. Les coûts de l'assurance sont entièrement à la charge de l'employeur

MONTENEGRO

Cotisations et budget de l'Etat.

MACEDOINE DU NORD

Cotisations et budget de l'Etat.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Budget de l'assurance sociale d'Etat (cotisations).

FEDERATION DE RUSSIE

Cotisations.

SERBIE

Cotisations et budget de l'Etat.

TURQUIE

Fonctionnaires : financement par l'État (les prestations étant servies sous la forme d'une continuation du salaire).

Salariés : cotisations.

UKRAINE

Cotisations et budget de l'Etat.

(dernière mise à jour 2019)

Chômage

ALBANIE

Cotisations.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Cotisations et subventions de l'Etat.

AZERBAIDJAN

Cotisations

Source : Caisse de chômage.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- Cotisations à l'assurance chômage.

Republika Srpska :

- Budget de la Republika Srpska.

District de Brčko :

- Cotisations et budget du district de Brčko.

GEORGIE

Néant

MONTENEGRO

Cotisations et budget de l'Etat.

MACEDOINE DU NORD

Cotisations et budget de l'Etat.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Cotisations et budget de l'Etat.

FEDERATION DE RUSSIE

Budget fédéral.

SERBIE

Cotisations (salariés et travailleurs indépendants, sauf exploitants agricoles) et budget de l'Etat.

TURQUIE

Fonctionnaires : non applicable.

Salariés : cotisations et budget de l'Etat.

UKRAINE

Cotisations générales et budget de l'Etat.

(dernière mise à jour 2019)

Prestations familiales

ALBANIE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Cotisations et subventions de l'Etat.

AZERBAIDJAN

Budget de l'Etat (les prestations familiales étant considérées comme une aide sociale publique ciblée).

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- Cotisations et budget des cantons.

Republika Srpska :

- Cotisations et budget de la Republika Srpska.

District de Brčko :

- Budget du district de Brčko.

GEORGIE

Budget de l'Etat.

MONTENEGRO

Budget de l'Etat.

MACEDOINE DU NORD

Budget de l'Etat.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Cotisations et budget de l'Etat.

FEDERATION DE RUSSIE

Cotisations, budget fédéral et des collectivités locales.

SERBIE

Financées par l'Etat central (budget de l'Etat).

TURQUIE

Fonctionnaires : non applicable.

Salariés : non applicable.

UKRAINE

Cotisations générales et budget de l'Etat.

(dernière mise à jour 2019)

Cotisations des assurés et des employeurs

Cotisations générales globales

ALBANIE

Pensions de vieillesse, de survivants et d'invalidité :

Les cotisations se montent au total à 21,6% de la masse salariale. La part de l'employeur est de 8,8% et celle des salariés de 12,8%. Les salaires mensuels minimum (26.000 ALL, soit 209 EUR) et maximum (114.670 ALL, soit 922 EUR) pris en compte pour le calcul des cotisations sociales et d'assurance maladie sont fixés chaque année par décision du Conseil des ministres.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Les prestations de maladie et de maternité en espèces, d'invalidité, de vieillesse, de survivants, de chômage et de naissance sont couvertes par les cotisations, intégrées à l'impôt sur le revenu.

Salariés :

Tous les salariés :

Cotisations payées mensuellement par l'intermédiaire des employeurs (ou directement) sur la base du salaire mensuel brut :

- Salaire mensuel inférieur à 150.000 AMD : 23% du salaire brut.

- Salaire mensuel compris entre 150.000 et 2.000.000 AMD : 23% de 150.000 AMD + 28% du montant excédant 150.000 AMD.

Salaire mensuel supérieur à 2.000.000 AMD : 23% de 150.000 AMD + 28% du montant compris entre 150.000 et 2.000.000 AMD + 36% du montant dépassant 2.000.000 AMD.

En cas de revenu annuel :

- inférieur à 1.800.000 AMD : 23%,
- compris entre 1.800.000 AMD et 24.000.000 AMD : 23% de 1.800.000 AMD + 28% du montant excédant 24.000.000 AMD,
- supérieur à 24.000.000 AMD : 23% de 1.800.000 AMD + 28% du montant compris entre 1.800.000 et 24.000.000 AMD + 36% du montant dépassant 24.000.000 AMD.

Cotisation minimale : néant.

Cotisation maximale : néant.

AZERBAIDJAN

Veuillez consulter les données 2020 en anglais pour cette catégorie.

Les données 2020 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.

Les données précédentes figurent ci-après.

- 1) Vieillesse, invalidité, survivants, prestations maternité et maladie en espèces.
- 2) Chômage.

(Caisse nationale de protection sociale, sous l'autorité du ministère du Travail et de la Protection sociale de la population)

1) Institutions publiques et semi-publiques (communes, syndicats) et ensemble des employeurs (secteur non agricole) : 22% de la masse salariale.

- Employeurs (secteur agricole) : 2-12 % du salaire minimum.
- Salariés : 3 % du salaire brut.

- Secteur non public :

Salaire inférieur ou égal à 200 AZN :

- Employeurs : 22 %,
- Salariés : 3 %

Salaire supérieur à 200 AZN :

- Employeurs : 44 AZN + 15 % du montant supérieur à 200 AZN
- Salariés : 6 AZN + 10 % du montant supérieur à 200 AZN.

2e catégorie (autres secteurs) : 20% du salaire minimum.

2) - Employeurs : 0,5 % de la masse salariale

- Salariés (sous contrat de travail) : 0,5 % du salaire brut.

Salaire minimum (SM) : le montant en est approuvé par le président de la République.

Le salaire minimum actuel est 250 AZN.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Pension de vieillesse

Couvre la vieillesse, l'invalidité et l'assurance survivants

Fédération de BH :

Cotisations sur les salaires bruts :

- Salariés : 17%
- Employeurs : 7%
- Pas de plafond.

Republika Srpska :

Cotisations sur les salaires bruts :

- Salariés : 18.5%
- Employeurs : néant.
- Pas de plafond.

District de Brčko :

- Les salariés peuvent choisir de s'affilier au régime de la FBH ou à celui de la Republika Srpska.

Soins de santé

Couvre les soins de santé en nature et les prestations maladie en espèces :

Fédération de BH :

Cotisations sur les salaires bruts :

- Salariés : 12,53%

- Employeurs : 4%

- Pas de plafond.

Republika Srpska :

Cotisations sur les salaires bruts :

- Salariés : 12%

- Employeurs : néant.

- Pas de plafond.

District de Brčko :

Cotisations sur les salaires bruts :

- Salariés : 12%

- Employeurs : néant.

- Pas de plafond.

Chômage

Fédération de BH :

Cotisations sur les salaires bruts :

Salariés : 1,5%

Employeurs : 0,5%

Republika Srpska :

Cotisations sur les salaires bruts :

Salariés : 0,6%

Employeurs : néant.

District de Brčko :

Cotisations sur les salaires bruts :

Salariés : néant.

Employeurs : 1,5 %

Republika Srpska :

Contribution à la protection de l'enfance prélevée sur les salaires bruts :

Salariés : 1,7%

Employeurs : néant.

GEORGIE

Le budget de l'État finance les prestations de maternité, d'invalidité, de vieillesse, de survivants et de pauvreté.

Les prestations de maladie en espèces ne sont pas financées par des cotisations, mais par les employeurs.

MONTENEGRO

Loi de 2007 sur les cotisations à l'assurance sociale obligatoire, modifiée en 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2015, 2017 et 2019.

Soins de santé, maladie et maternité :

Salariés : 8,5% du salaire brut.

Employeurs : 2,3% du salaire brut.

Travailleurs indépendants : 12,8% du revenu déclaré.

Salariés expatriés : 12,8% du revenu déclaré.

Pensionnés : 1%.

Pensions de vieillesse, d'invalidité et de survivants :

Salariés : 15% du salaire brut.

Employeurs : 5,5% du salaire brut.

Travailleurs indépendants : 20,5% du revenu déclaré.

Salariés expatriés : 20,5% s'ils ne sont pas affiliés d'office à un régime de pension étranger ou si les droits à pension de ce pays ne peuvent pas être exportés et si l'intéressé résidait au Monténégro avant de partir pour l'étranger.

Taux de cotisation à l'assurance chômage :

Employeurs : 0,5% du salaire brut.

Salariés : 0,5% du salaire brut.

MACEDOINE DU NORD

Veuillez consulter les données 2020 en anglais pour cette catégorie.

Les données 2020 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.

Les données 2019 figurent ci-après.

Invalidité, vieillesse, survivants, accidents du travail et maladies professionnelles :

Les cotisations à l'assurance pension et invalidité sont groupées et sont dues par tous les employeurs ; leur taux est de 18,4 % du salaire brut. Ces cotisations globales sont divisées en deux parties : 12,4 % servent au financement du premier pilier tandis qu'une part de 6% est transférée sur un compte individuel auprès de la caisse de pension privée choisie par l'assuré.

Travailleurs indépendants : 18,4 % du revenu net imposable fixé forfaitairement. Ces cotisations sont réparties entre le premier pilier (12,4 %) et le deuxième pilier (6 %).

Soins de santé, maladie et maternité :

L'employeur paie 7,4% du salaire brut. Pas de cotisation directe des salariés.

Travailleurs indépendants : 7,4 % du revenu net imposable fixé forfaitairement.

Plafond de cotisation (salariés) : l'assiette cotisable est plafonnée à 16 fois le montant du salaire moyen constaté au niveau national en janvier de l'année en cours ($16 \times 36.017 = 576.272,00$ MKD).

Plafond de cotisation (travailleurs indépendants) : l'assiette cotisable est plafonnée à 12 fois le montant du salaire moyen constaté au niveau national en janvier de l'année en cours ($12 \times 36.017 = 432.204,00$ MKD).

Cotisation minimum : l'assiette cotisable ne peut être inférieure à 50% du salaire moyen constaté au niveau national en janvier de l'année en cours (soit 18.009,00 MKD).

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Le montant des cotisations à l'assurance sociale obligatoire varie selon les catégories de contribuables :

- Salarié : 6 % du salaire brut.
- Employeur du secteur public (sauf établissements d'enseignement supérieur et établissements de soins) : 23 % du salaire brut.
- Salarié : 6 % du salaire brut .
- Employeur du secteur privé, établissements d'enseignement supérieur et établissements de soins : 18 % du salaire brut.

Secteur agricole :

- Employeur : 12 %.
- Budget de l'État : 6 %.
- Salarié : 6 %.

Aviation civile (employés travaillant dans des conditions spéciales) :

Secteur public :

- Employeur : 33 % du salaire brut.
- Salarié : 6 % du salaire brut.

Secteur privé :

- Employeur : 26 % du salaire brut.
- Salarié : 6 % du salaire brut.

Travailleurs indépendants, propriétaires exploitants agricoles, assurés volontaires : cotisation forfaitaire à l'assurance sociale dont le montant est fixé par la loi annuelle sur le budget de l'assurance sociale d'État.

Le régime actuel d'assurance sociale ne prévoit pas des cotisations distinctes pour les différents risques. En vertu de la législation actuellement en vigueur, le taux global de cotisation à l'assurance sociale est de 29% du salaire et des autres sources de rémunération dans le secteur public et de 24 % dans le secteur privé, une part de 6% étant acquittée par les assurés sur leurs revenus (avec des exceptions, pour lesquelles des cotisations forfaitaires sont prévues). Le montant total des cotisations perçues est donc réparti pour financer les pensions et allocations pour tous les risques assurés.

Assurance maladie obligatoire :

Employeur : 4,5% du salaire brut et des autres revenus liés au travail.

Salarié : 4,5% du salaire brut et des autres prestations assimilables à un revenu.

FEDERATION DE RUSSIE

Veillez consulter les données 2021 en anglais pour cette catégorie.

SERBIE

Pas de cotisations globales.

TURQUIE

Salariés :

Cotisations vieillesse, invalidité et survivants :

Assurés : 9 % du salaire brut.

Employeurs : 11 % du salaire brut.

Cotisations à l'assurance maladie universelle :

Assurés : 5 % du salaire brut.

Employeurs : 7,5 % du salaire brut.

Cotisations accidents du travail, maladies professionnelles, maladie et maternité :

Employeurs : 2 % du salaire brut.

Assurés occupant des emplois dangereux :

Employeurs : 2 % du salaire brut.

Cotisations à l'assurance chômage :

Assurés : 1 % du salaire brut.

Employeurs : 2 % du salaire brut.

État : 1 % du salaire brut.

Assurés : en 2021, la prime maximum payée pour les couvertures vieillesse, invalidité et survivants est de 321,93 TRY.

Employeurs : en 2021, la prime minimum payée pour les couvertures vieillesse, invalidité et survivants est de 393,47 TRY.

Total : 715,40 TRY.

Assurés : en 2021, la prime maximum payée pour les couvertures vieillesse, invalidité et survivants est de 2.414,48 TRY.

Employeurs : en 2021, la prime maximum payée pour les couvertures vieillesse, invalidité et survivants est de 2.951,03 TRY.

Total : 5.365,50 TRY.

Assurés : en 2021, la prime minimum payée au régime universel d'assurance maladie est de 178,85 TRY.

Employeurs : en 2021, la prime minimum payée au régime universel d'assurance maladie est de 268,28 TRY.

Total : 447,13 TRY.

Assurés : en 2021, la prime maximum payée au régime universel d'assurance maladie est de 1.341,38 TRY.

Employeurs : en 2021, la prime maximum payée au régime universel d'assurance maladie est de 2.012,10 TRY.

Total : 3.353,48 TRY.

Employeurs : en 2021, la prime minimum payée pour les assurances accidents du travail et maladies professionnelles, maladie et maternité est de 71,54 TRY.

Employeurs : en 2021, la prime maximum payée pour les assurances accidents du travail et maladies professionnelles, maladie et maternité est de 536,55 TRY.

(Les primes d'assurance de courte durée sont intégralement payées par l'employeur.)

Assurés : en 2021, la prime minimum payée pour l'assurance chômage est de 35,77 TRY.

Employeurs : en 2021, la prime minimum payée pour l'assurance chômage est de 71,54 TRY.

État : en 2021, la prime minimum payée pour l'assurance chômage est de 35,77 TRY.

Total : 1.143,08 TRY.

Assurés : en 2021, la prime maximum payée pour l'assurance chômage est de 268,28 TRY.

Employeurs : en 2021, la prime maximum payée pour l'assurance chômage est de 536,55 TRY.

État : en 2021, la prime maximum payée pour l'assurance chômage est de 268,28 TRY.

Total : 1.073,11 TRY.

Note : Les cotisations sont calculées sur la base du salaire journalier et sont payées mensuellement (30 jours). En 2021, le salaire journalier minimum est de 119,25 TRY et le maximum de 894,38 TRY (le maximum est égal à 7,5 fois le minimum).

Fonctionnaires :

Les modalités de cotisation aux assurances vieillesse, invalidité, survivants et à l'assurance maladie universelle sont les mêmes que pour les salariés. Les institutions publiques qui emploient des fonctionnaires paient pour eux les primes incombant à l'employeur. Il n'y a cependant pas de prime obligatoire payée pour les fonctionnaires pour les branches d'assurance de courte durée car les institutions publiques qui emploient les fonctionnaires leur versent l'intégralité de leur traitement en cas d'absence temporaire due à une maladie, à la maternité, à un accident du travail ou à une maladie professionnelle. De plus, il n'y a pas de régime d'assurance chômage obligatoire pour les fonctionnaires.

Subvention de l'État : 25 % des recettes de prime globales collectées pour l'assurance universelle maladie et les assurances vieillesse, invalidité et survivants.

En cas de déficit, celui-ci est couvert par l'État.

Depuis le 1er janvier, cotisation globale (sous forme d'une taxe sociale unique). Le montant moyen dû par les employeurs est de 37,61%, réparti comme suit :

- assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles : 1,51%,
- maladie : 1,4%,
- chômage : 1,5%,
- pension : 33,2%.

Le montant dû par les salariés est de 3,6% et se répartit comme suit :

- maladie : 1,0%,
- chômage : 0,6%,
- pension : 2,0%.

(dernière mise à jour 2019)

Maladie et maternité : Prestations en nature

ALBANIE

Salariés : 1,7% du salaire brut.

- Employeurs : 1,7 % du salaire brut.

Les travailleurs indépendants et les personnes travaillant sans rémunération dans une entreprise familiale cotisent à l'assurance sociale sous forme d'un pourcentage du salaire minimum fixé en Conseil des ministres. Ce pourcentage varie en fonction du lieu de résidence de la personne

- Zones urbaines : 3,4% de 52.000 ALL (418 EUR) (deux fois le salaire minimum).

Zones rurales : 3,4% de 9.240 ALL (74 EUR).

- Zones de montagne : 3,4 % de 9.240 ALL (74 EUR).

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Néant.

AZERBAIDJAN

Non applicable.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

GEORGIE

Sans objet.

MONTENEGRO

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

MACEDOINE DU NORD

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches ».

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Cotisations versées à la Caisse d'assurance maladie obligatoire :

Employeur : 4,5% du salaire brut et des autres revenus liés au travail.

Salarié : 4,5% du salaire brut et des autres prestations assimilables à un revenu

Travailleurs indépendants : cotisation forfaitaire dont le montant est fixé par la loi annuelle sur le financement des caisses d'assurance maladie obligatoire.

Le montant transféré du budget de l'État aux caisses d'assurance maladie obligatoire pour la couverture maladie de 11 catégories de

personnes inactives vulnérables est fixé chaque année par la loi de finance de l'État ; le montant de ce transfert est indexé sur l'indice des prix à la consommation.

FEDERATION DE RUSSIE

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

SERBIE

Cotisations à l'assurance maladie :

Salariés : 5,15 % du salaire brut.

Employeurs : 5,15 % du salaire brut.

Travailleurs indépendants et exploitants agricoles : 10,3 % de l'assiette cotisable.

Les citoyens serbes travaillant à l'étranger sont soumis à l'assurance obligatoire (s'ils ne sont pas assurés dans le pays où ils travaillent) et cotisent à hauteur de 10,3 % du salaire brut.

Cotisations accidents du travail et maladies professionnelles (définis par la loi) :

Assiette cotisable minimum : 35 % du salaire brut moyen relevé dans le pays au cours de la période de 12 mois courant jusqu'à la fin octobre de l'année précédente. L'indexation annuelle se fait en janvier. En 2021, l'assiette cotisable minimum est de 28.402 RSD.

Assiette maximum : 5 fois le montant du salaire brut moyen relevé dans le pays au cours de la période de 12 mois courant jusqu'à la fin octobre de l'année précédente. L'indexation annuelle se fait en janvier. En 2021, l'assiette cotisable est plafonnée à 405.750 RSD.

TURQUIE

Les prestations en nature sont dispensées dans le cadre de l'assurance maladie universelle.

Pour les cotisations à l'assurance maladie universelle, voir « Cotisations générales globales » ci-dessus.

UKRAINE

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches ».

Maladie et maternité : Prestations en espèces

ALBANIE

Maladie :

Le montant total des cotisations est de 0,3 % du salaire brut. Elles sont payées à 0,1% par les employeurs et à 0,2% par les salariés.

Les salaires mensuels minimum et maximum pris en compte pour le calcul sont fixés chaque année sur décision du Conseil des ministres.

Les travailleurs indépendants ont la possibilité de s'assurer volontairement ; les prestations dont ils bénéficient sont soumises à des délais de carence plus longs).

Maternité :

Cotisation totale de 1,4% du salaire brut, dont 0,6% à la charge des salariés et 0,8% à la charge de l'employeur.

Les travailleurs indépendants ne cotisent pas pour la maladie car ils ne sont pas couverts par cette branche. Ils cotisent uniquement pour le congé de maternité.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Voir « Cotisations générales globales » ci-dessus.

AZERBAIDJAN

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

GEORGIE

Les prestations de maternité sont financées par le budget de l'État pour tous les salariés.

MONTENEGRO

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

MACEDOINE DU NORD

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches ».

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Voir ci-dessus "Cotisations générales globales"

FEDERATION DE RUSSIE

Budget de la caisse d'assurance sociale de la Fédération de Russie, budget fédéral, employeurs.

SERBIE

Maladie : cotisations et budget de l'État.

Maternité : budget de l'État.

TURQUIE

Voir ci-dessus « Cotisations globales ».

UKRAINE

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

Dépendance

ALBANIE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Voir « Cotisations générales globales » ci-dessus.

AZERBAIDJAN

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Néant.

GEORGIE

Sans objet.

MONTENEGRO

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

MACEDOINE DU NORD

Protection sociale : néant.

Protection de la santé : Voir ci-dessus « Cotisations globales pour plusieurs branches ».

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Pas de dispositions particulières

FEDERATION DE RUSSIE

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

SERBIE

Prestations en espèces relevant du régime de pension de vieillesse. Cotisations comprises dans le taux indiqué au tableau VI « Vieillesse ».

Prestations en nature et en espèces dispensées par l'intermédiaire des institutions d'assistance sociale. Pas de cotisations. Financement assuré par les recettes fiscales.

TURQUIE

Fonctionnaires : non applicable.

Salariés : non applicable.

UKRAINE

Néant (financés par le budget de l'Etat).

(dernière mise à jour 2019)

Invalidité

ALBANIE

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

ARMENIE

Voir « Cotisations générales globales » ci-dessus.

AZERBAIDJAN

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

GEORGIE

Sans objet.

MONTENEGRO

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

MACEDOINE DU NORD

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Voir ci-dessus "Cotisations générales globales"

FEDERATION DE RUSSIE

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

SERBIE

Cotisations comprises dans les taux indiqués sous « 6. Vieillesse ».

TURQUIE

Voir ci-dessus « Cotisations globales ».

UKRAINE

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

Vieillesse

ALBANIE

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

ARMENIE

Pension de la sécurité sociale :

Voir « Cotisations générales globales » ci-dessus.

Financement par capitalisation : (seulement pour les personnes nées depuis le 1er janvier 1974)

10% du salaire mensuel brut (à concurrence du plafond fixé pour les cotisations sociales) :

- 2,5% au titre des cotisations sociales payées par les salariés,

- 7,5% au titre de la part financée par le budget de l'État (dans la limite de 37.500 AMD).

AZERBAIDJAN

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

GEORGIE

Sans objet.

MONTENEGRO

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

MACEDOINE DU NORD

Veillez consulter les données 2020 en anglais pour cette catégorie.
Les données 2020 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.
Les données 2019 figurent ci-après.

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

L'employeur paie des cotisations supplémentaires pour les salariés occupant des emplois dangereux. La valeur de chaque annuité est augmentée pour déterminer les droits à prestations et le montant de celles-ci :

- 9,2 % pour les emplois pour lesquels 12 mois de service effectif sont crédités 18 mois ;
- 7,67 % pour les emplois pour lesquels 12 mois de service effectif sont crédités 17 mois ;
- 6,13 % pour les emplois pour lesquels 12 mois de service effectif sont crédités 16 mois ;
- 4,6 % pour les emplois pour lesquels 12 mois de service effectif sont crédités 15 mois ;
- 3,07 % pour les emplois pour lesquels 12 mois de service effectif sont crédités 14 mois ;
- 1,53 % pour les emplois pour lesquels 12 mois de service effectif sont crédités 13 mois.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Voir ci-dessus "Cotisations générales globales"

FEDERATION DE RUSSIE

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

SERBIE

Salariés : 14 % du salaire brut.
Employeurs : 12 % du salaire brut.
Travailleurs indépendants et exploitants agricoles : 26 % de l'assiette cotisable.

Les cotisations de retraite dues par les employeurs pour les salariés occupant des emplois pénibles et dangereux (énumérés par une loi spéciale) sont les suivantes :

- 3,7 % sur les périodes pour lesquelles 12 mois travaillés sont crédités 14 mois pour l'assurance (abaissement de l'âge de la retraite d'un an tous les cinq ans) ;
- 5,5 % sur les périodes pour lesquelles 12 mois travaillés sont crédités 15 mois pour l'assurance (abaissement de l'âge de la retraite d'un an tous les quatre ans) ;
- 7,3 % sur les périodes pour lesquelles 12 mois travaillés sont crédités 16 mois pour l'assurance (abaissement de l'âge de la retraite d'un an tous les trois ans) ;
- 11 % sur les périodes pour lesquelles 12 mois travaillés sont crédités 18 mois pour l'assurance (abaissement de l'âge de la retraite d'un an tous les dix-huit mois).

Le taux de cotisation pour les accidents du travail et les maladies professionnelles tels que définis par la loi est de 4 %.

o

Assiette cotisable minimum : 35 % du salaire brut moyen relevé dans le pays au cours de la période de 12 mois courant jusqu'à la fin octobre de l'année précédente. L'indexation annuelle se fait en janvier. En 2021, l'assiette cotisable minimum est de 28.402 RSD.

Assiette maximum : 5 fois le montant du salaire brut moyen relevé dans le pays au cours de la période de 12 mois courant jusqu'à la fin octobre de l'année précédente. L'indexation annuelle se fait en janvier. En 2021, l'assiette cotisable est plafonnée à 405.750 RSD.

TURQUIE

Voir ci-dessus « Cotisations globales ».

UKRAINE

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

Survivants

ALBANIE

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches »ci-dessus.

ARMENIE

Voir « Cotisations générales globales » ci-dessus.

AZERBAIDJAN

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches »ci-dessus.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

GEORGIE

Sans objet.

MONTENEGRO

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

MACEDOINE DU NORD

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches ».

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Voir ci-dessus "Cotisations générales globales"

FEDERATION DE RUSSIE

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

SERBIE

Cotisations comprises dans les taux indiqués sous « 6. Vieillesse ».

TURQUIE

Voir ci-dessus « Cotisations globales ».

UKRAINE

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches »ci-dessus.

Accidents du travail et maladies professionnelles

ALBANIE

ARMENIE

AZERBAIDJAN

Prestations entièrement financées par l'employeur (obligation d'indemnisation).

BOSNIE-HERZEGOVINE

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

GEORGIE

Tous les frais des traitements consécutifs à un accident du travail ou à une maladie professionnelle sont entièrement à la charge des employeurs lorsque leur responsabilité est en cause.

MONTENEGRO

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

MACEDOINE DU NORD

Les employeurs paient des cotisations à l'assurance maladie obligatoire pour la couverture de leurs salariés en cas d'accident du travail et de maladie professionnelle ; ces cotisations se montent à 0,5% du salaire brut.

Travailleurs indépendants : 0,5% du revenu net imposable fixé forfaitairement.

Une cotisation à l'assurance obligatoire contre l'invalidité, les accidents du travail et les maladies professionnelles correspondant à 4% de l'assiette cotisable (fixée à 50% du salaire moyen constaté au niveau national pour le mois en cours) est payée par l'institution concernée pendant la durée des stages, des activités bénévoles, de l'incarcération, des formations suivies par les chômeurs et des travaux d'intérêt général.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Financement par le budget de l'assurance sociale d'Etat.

FEDERATION DE RUSSIE

Veuillez consulter les données 2021 en anglais pour cette catégorie.

SERBIE

Cotisations pour les prestations de courte durée comprises dans les taux indiqués ci-dessus sous « 2. Maladie et maternité : Prestations en nature ».

Cotisations pour les prestations de longue durée comprises dans les taux indiqués ci-dessus sous « 6. Vieillesse ».

TURQUIE

Voir ci-dessus « Cotisations globales ».

UKRAINE

Le taux de cotisation à ce régime varie selon le secteur industriel, en fonction des risques de production (il y a 67 catégories de risque) ; le taux de cotisation est de 0,66% pour la première catégorie et de 13,6% pour la dernière catégorie. Les cotisations sont payées uniquement par les employeurs. Le taux de cotisation moyen est de 1,5%.

(dernière mise à jour 2019)

Chômage

ALBANIE

- Employeurs : 0,9% du salaire brut.

- Salariés : néant.

- Salariés : néant.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Voir « Cotisations générales globales » ci-dessus.

AZERBAIDJAN

Cotisations.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

GEORGIE

Néant

MONTENEGRO

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

MACEDOINE DU NORD

Les employeurs paient 1,2% du salaire brut.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Voir « Cotisations générales globales » ci-dessus.

Le régime actuel d'assurance sociale ne prévoit pas des cotisations distinctes pour les différents risques.

FEDERATION DE RUSSIE

Financé par le budget fédéral.

SERBIE

Salariés : 0,75 % du salaire brut

Travailleurs indépendants : 0,7 % de l'assiette cotisable.

Assiette cotisable minimum : 35 % du salaire brut moyen relevé dans le pays au cours de la période de 12 mois courant jusqu'à la fin octobre de l'année précédente. L'indexation annuelle se fait en janvier. En 2021, l'assiette cotisable minimum est de 28.402 RSD.

Assiette maximum : 5 fois le montant du salaire brut moyen relevé dans le pays au cours de la période de 12 mois courant jusqu'à la fin octobre de l'année précédente. L'indexation annuelle se fait en janvier. En 2021, l'assiette cotisable est plafonnée à 405.750 RSD.

TURQUIE

Voir ci-dessus « Cotisations générales globales ».

UKRAINE

Employeurs : 1,3% du salaire brut Salariés : 0,5% du salaire brut.

Cotisation totale : 1,8%.

(dernière mise à jour 2019)

Prestations familiales

ALBANIE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Voir « Cotisations générales globales » ci-dessus.

AZERBAIDJAN

Prestations non contributives.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Voir « Cotisations globales pour plusieurs branches » ci-dessus.

GEORGIE

Sans objet.

MONTENEGRO

Néant.

MACEDOINE DU NORD

Néant.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Financement par le budget de l'assurance sociale d'Etat.

FEDERATION DE RUSSIE

Budget de la Caisse d'assurance sociale, budget fédéral, budgets régionaux.

SERBIE

Néant.

TURQUIE

Fonctionnaires : non applicable.

Salariés : non applicable.

UKRAINE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

Autres contributions spécifiques

ALBANIE

Néant

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Néant

AZERBAIDJAN

Non applicable.

BOSNIE-HERZEGOVINE

GEORGIE

Néant

MONTENEGRO

Néant.

MACEDOINE DU NORD

Néant.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

FEDERATION DE RUSSIE

Pas de prélèvement spécifique.

SERBIE

Néant.

TURQUIE

Sans objet.

UKRAINE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

Participation des pouvoirs publics

Maladie et maternité : Prestations en nature

ALBANIE

Le budget de l'Etat prend en charge les cotisations aux régimes d'assurance sociale des personnes économiquement inactives. La consommation par habitant est calculée par la Caisse d'assurance maladie obligatoire et approuvée par le Parlement en même temps que le budget de l'Etat.

Dans les faits, le budget de l'Etat couvre la différence entre le total des dépenses et les cotisations des actifs (équilibrant ainsi le budget)

L'assurance maladie obligatoire couvre les catégories suivantes d'inactifs, dont la couverture est financée par le budget de l'Etat ou d'autres sources définies par la loi :

- a) bénéficiaires de l'Institut d'assurance sociale ;
- b) personnes bénéficiant d'une assistance économique ou de prestations d'invalidité, conformément à la législation applicable ;
- c) personnes inscrites comme demandeurs d'emploi auprès du Service national pour l'emploi ;
- d) étrangers demandeurs d'asile en République d'Albanie ;
- e) enfants de moins de 18 ans ;
- f) les élèves et étudiants de moins de 25 ans à la condition qu'ils ne perçoivent pas de revenus d'une activité économique ;
- g) catégories de personnes définies par des lois spéciales ;
- h) victimes de la traite d'êtres humains.

Les personnes qui ne font pas partie de ces catégories peuvent s'affilier volontairement.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Financées entièrement par le gouvernement central et les municipalités.

AZERBAIDJAN

Budget de l'Etat.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- Budgets des 10 cantons

Republika Srpska :

- Budget de la RS.

District de Brčko :

- Budget du district de Brčko.

GEORGIE

Financement par le budget de l'Etat et des collectivités locales.

MONTENEGRO

Le déficit éventuel est financé par le budget de l'Etat.

MACEDOINE DU NORD

Déficit couvert par le budget de l'Etat.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

L'Etat prend en charge les cotisations pour 11 catégories de personnes inactives vulnérables (après fusion de catégories antérieures), comme les enfants, les étudiants, les personnes handicapées, les femmes enceintes et les bénéficiaires de l'aide sociale.

FEDERATION DE RUSSIE

Partiellement couvertes par le budget des collectivités régionales.

SERBIE

Le budget de l'Etat central couvre les déficits éventuels.

De plus, il prend en charge les cotisations pour des catégories déterminées d'assurés (voir Tableau II « Soins de santé, Champ d'application 1. Bénéficiaires »).

TURQUIE

Voir ci-dessus « Cotisations générales globales ».

UKRAINE

Budget de l'Etat et des collectivités locales.

(dernière mise à jour 2019)

Maladie et maternité : Prestations en espèces

ALBANIE

L'Etat couvre les déficits

Il prend en charge les cotisations des chômeurs, des militaires, etc. Les cotisations prises en charge par l'Etat sont calculées sur la base du salaire minimum fixé pour le calcul des cotisations de sécurité sociale. Le montant en est fixé chaque année par le Conseil des ministres.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Maladie : les prestations en espèces sont financées par l'Etat et par les employeurs.

Maternité : les prestations sont financées par l'Etat.

AZERBAIDJAN

L'Etat peut intervenir pour combler le déficit ; aux termes de la loi cependant, les prestations en espèces sont financées par les seules cotisations.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- Prise en charge des déficits par le budget des cantons.

Republika Srpska :

- Déficit pris en charge par le budget de la RS.

District de Brčko :

- Le budget couvre les déficits de l'assurance maladie.

- En cas de maternité, les indemnités correspondant au salaire net sont prises en charge par le budget.

GEORGIE

Budget de l'Etat (prestations de maternité).

MONTENEGRO

Le déficit éventuel est financé par le budget de l'Etat.

MACEDOINE DU NORD

Voir ci-dessus « Maladie et maternité : prestations en nature ».

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Néant.

FEDERATION DE RUSSIE

Les collectivités locales peuvent instituer des mesures d'aide supplémentaires en faveur des familles. Ces mesures sont financées par leurs propres budgets.

SERBIE

Maladie : le budget de l'État couvre les déficits éventuels.
Maternité : prestations entièrement financées par le budget de l'État.

TURQUIE

Voir ci-dessus « Cotisations générales globales ».

UKRAINE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

Dépendence

ALBANIE

Entièrement financés par l'Etat.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Pas de régime particulier.

AZERBAIDJAN

Budget de l'Etat.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :
Pas de contribution spécifique.

Republika Srpska :

Le budget de la Republika Srpska assure le financement d'une allocation personnelle d'invalidité.

Il prévoit des crédits pour le cofinancement des droits à l'assistance financière et à une allocation pour l'aide et les soins dispensés par un tiers à concurrence de 50 % du coût total. La participation pour les frais d'hébergement des personnes placées dans des établissements de soins sur décision des centres de protection sociale est fixée par le gouvernement. Le budget des collectivités locales cofinance les droits à l'assistance financière et les indemnités de soignant à hauteur de 50 % du montant total dans le cadre du placement en institution, des soins en famille d'accueil, des soins de jour, des soins et de l'aide à domicile, du droit à une assistance financière non renouvelable et d'autres droits étendus.

Le Fonds public de protection de l'enfance finance la prestation versée au parent ou au soignant pour les soins dispensés à un enfant. Si le Fonds ne peut assurer la charge financière de ce droit établi sur le taux de cotisation, le financement est assuré par le budget de la Republika Srpska.

District de Brčko :

Pas de contribution spécifique.

GEORGIE

Financement par le budget de l'Etat et des collectivités locales.

MONTENEGRO

Financement intégral par le budget de l'Etat.

MACEDOINE DU NORD

Protection sociale : financée par l'Etat.

Protection de la santé : les déficits ainsi que les programmes garantissant une protection sanitaire aux personnes qui ne bénéficient d'aucune assurance sont couverts par le budget de l'Etat.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Néant.

FEDERATION DE RUSSIE

Prise en charge partielle par le budget fédéral et les budgets des autorités régionales (couverture des déficits et des majorations locales des prestations minimales fixées par les lois fédérales, couverture des dépenses des institutions locales chargées des soins de longue durée).

SERBIE

Régime d'assistance sociale : entièrement financé par le budget de l'Etat.

Régime de retraite et d'invalidité : le budget de l'Etat couvre les déficits éventuels.

TURQUIE

Fonctionnaires : non applicable.

Salariés : non applicable.

UKRAINE

Budget de l'Etat.

(dernière mise à jour 2019)

Invalidité

ALBANIE

L'Etat couvre les déficits

Il prend en charge les cotisations des chômeurs, des militaires, etc. Les cotisations prises en charge par l'Etat sont calculées sur la base du salaire minimum fixé pour le calcul des cotisations de sécurité sociale. Le montant en est fixé chaque année par le Conseil des ministres.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Les pensions et prestations d'invalidité sont financées par l'Etat.

AZERBAIDJAN

Les personnes qui n'ont pas le droit à une pension du travail peuvent demander à bénéficier des prestations sociales applicables financées par le budget de l'Etat.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

Republika Srpska :

- Prise en charge des déficits par le budget de la RS.

District de Brčko :

- Les salariés peuvent choisir de s'affilier au régime de la FBH ou à celui de la Republika Srpska.

GEORGIE

Budget de l'Etat.

MONTENEGRO

Le déficit éventuel est financé par le budget de l'Etat.

MACEDOINE DU NORD

Déficit couvert par le budget de l'Etat.

Le budget de l'Etat finance les prestations préférentielles (accordées à des conditions plus favorables et avec des montants plus élevés) pour la police, l'armée et les agents de l'administration pénitentiaire. Le budget de l'Etat finance également les pensions des anciens combattants.

Le budget de l'Etat (par l'intermédiaire de l'Agence pour l'emploi) finance les cotisations globales à l'assurance invalidité, vieillesse et survivants pour les bénéficiaires d'indemnités de chômage qui ont travaillé moins de 15 ans et qui sont à moins de 18 mois de l'âge de la retraite. Les cotisations à l'assurance pension sont payées jusqu'à ce que le total des annuités du bénéficiaire atteigne les 15 annuités minimales exigées.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Néant.

FEDERATION DE RUSSIE

Prise en charge partielle par les budgets des autorités régionales (couverture des déficits et des majorations locales des prestations minimales fixées par les lois fédérales, couverture des dépenses des institutions locales chargées de la réadaptation des invalides, etc.).

SERBIE

Le budget de l'Etat central couvre les déficits éventuels.

De plus, le budget finance les prestations plus élevées et accordées dans des conditions plus avantageuses aux membres des forces de police et de l'armée, de l'administration pénitentiaire, de l'Agence de renseignement et de sécurité, de la police fiscale et du ministère des Affaires étrangères.

TURQUIE

Voir ci-dessus « Cotisations générales globales ».

UKRAINE

Budget de l'Etat (pour les personnes non assurées).

(dernière mise à jour 2019)

Vieillesse

ALBANIE

L'Etat couvre les déficits.

Il prend en charge les cotisations des chômeurs, des militaires, etc. Les cotisations prises en charge par l'Etat sont calculées sur la base du salaire minimum fixé pour le calcul des cotisations de sécurité sociale. Le montant en est fixé chaque année par le Conseil

des ministres.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Les pensions et prestations sociales de vieillesse sont financées par l'Etat.

Les pensions par répartition sont financées par l'Etat et les cotisations.

AZERBAIDJAN

Le déficit du budget des pensions est couvert par le budget de l'Etat.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- Prise en charge des déficits par le budget de l'entité.

Republika Srpska :

- Budget de la Republika Srpska.

District de Brčko :

- Les salariés peuvent choisir de s'affilier au régime de la FBH ou à celui de la Republika Srpska.

GEORGIE

Budget de l'Etat.

MONTENEGRO

Le déficit éventuel est financé par le budget de l'Etat.

MACEDOINE DU NORD

Voir ci-dessus « Invalidité ».

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Néant.

FEDERATION DE RUSSIE

Depuis 2010, le niveau minimum d'aide matérielle pour les retraités ne peut pas être inférieur au minimum de subsistance fixé pour les retraités dans le sujet de la Fédération de Russie concerné. En fonction du montant du niveau de subsistance des retraités défini par les sujets de la Fédération de Russie, une pension sociale fédérale complémentaire peut être versée en plus de la pension.

Le financement de la prime sociale complémentaire fédérale se fait par transferts budgétaires entre le budget de la Caisse de retraite de la Fédération de Russie et le budget fédéral conformément à la législation budgétaire de la Fédération de Russie. Le financement de la pension sociale complémentaire régionale provient du budget du sujet de la Fédération et d'autres transferts budgétaires du budget fédéral aux budgets des sujets de la Fédération (hors allocations, aides et subventions).

SERBIE

Voir ci-dessus « Participation des pouvoirs publics : Invalidité ».

TURQUIE

Voir ci-dessus « Cotisations générales globales ».

UKRAINE

Budget de l'Etat (pour les personnes non assurées).

(dernière mise à jour 2019)

Survivants

ALBANIE

L'Etat couvre les déficits.

Il prend en charge les cotisations des chômeurs, des militaires, etc. Les cotisations prises en charge par l'Etat sont calculées sur la base du salaire minimum fixé pour le calcul des cotisations de sécurité sociale. Le montant en est fixé chaque année par le Conseil des ministres.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Les pensions et prestations de survivants sont financées par l'Etat.

AZERBAIDJAN

Les personnes qui n'ont pas le droit à une pension du travail peuvent demander à bénéficier des prestations sociales applicables financées par le budget de l'Etat.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- Les pensions de veuvage sont financées par le budget de la Fédération.

Republika Srpska :

- Prise en charge des déficits par le budget de la RS.

GEORGIE

Budget de l'Etat.

MONTENEGRO

Le déficit éventuel est financé par le budget de l'Etat.

MACEDOINE DU NORD

Voir ci-dessus « Invalidité ».

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Néant.

FEDERATION DE RUSSIE

Financement :

- pension d'assurance (non contributive) : primes d'assurance ;

- pension d'Etat : crédits du budget fédéral.

SERBIE

Voir ci-dessus « Participation des pouvoirs publics : Invalidité ».

TURQUIE

Voir ci-dessus « Cotisations générales globales ».

UKRAINE

Budget de l'Etat (pour les personnes non assurées).

(dernière mise à jour 2019)

Accidents du travail et maladies professionnelles

ALBANIE

L'Etat couvre les déficits.

Il prend en charge les cotisations des chômeurs, des militaires, etc. Les cotisations prises en charge par l'Etat sont calculées sur la base du salaire minimum fixé pour le calcul des cotisations de sécurité sociale. Le montant en est fixé chaque année par le Conseil des ministres.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

L'employeur est tenu de verser une indemnité périodique à ses salariés en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle. Toutefois, l'indemnisation des victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles est prise en charge par l'État dans le cas des entreprises liquidées avant le 01.10.2004. Cette indemnisation ne peut être inférieure à 20% du salaire minimum* (50.000 AMD par mois) + le montant calculé sur la base du degré d'incapacité. Le degré d'incapacité, fixé par la Commission d'expertise médico-sociale, va de 5% à 100%. Les prestations ne sont pas plafonnées.

* Au 1er janvier 2020, le salaire minimum est de 68.000 AMD par mois.

AZERBAIDJAN

Risque non couvert par l'assurance sociale.

Entièrement couverts par l'obligation d'indemnisation à laquelle l'employeur est tenu à titre individuel.

Pas de couverture pour les travailleurs indépendants.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- Prise en charge des déficits par le budget de l'entité.

Republika Srpska :

- Prise en charge des déficits par le budget de la RS.

- Budget de la Republika Srpska.

District de Brčko :

- Le budget couvre les déficits.

GEORGIE

Néant

MONTENEGRO

Le déficit éventuel est financé par le budget de l'Etat.

MACEDOINE DU NORD

Voir ci-dessus « Invalidité ».

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Néant.

FEDERATION DE RUSSIE

Soutien financier apporté par la Caisse d'assurance sociale de la Fédération de Russie au titre de l'assurance sociale obligatoire contre les accidents du travail et les maladies professionnelles. La participation des autorités publiques au soutien financier n'est pas fournie.

SERBIE

Voir ci-dessus « Participation des pouvoirs publics : Invalidité ».

TURQUIE

Voir ci-dessus « Cotisations générales globales ».

UKRAINE

Déficit couvert par le budget de l'Etat (pour les mineurs de fond).

(dernière mise à jour 2019)

Chômage

ALBANIE

L'Etat couvre les déficits.

Il prend en charge les cotisations des chômeurs, des militaires, etc. Les cotisations prises en charge par l'Etat sont calculées sur la base du salaire minimum fixé pour le calcul des cotisations de sécurité sociale. Le montant en est fixé chaque année par le Conseil des ministres.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Néant.

AZERBAIDJAN

Veuillez consulter les données 2020 en anglais pour cette catégorie.
Les données 2020 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.

Les données précédentes figurent ci-après.

Les cotisations à l'assurance chômage obligatoire sont capitalisées par la Caisse nationale de protection sociale, sous l'autorité du ministère du Travail et de la Protection sociale de la population.

Lorsque le risque se réalise, le montant perçu dépend de la durée de cotisation à l'assurance :

- de 3 à 5 ans : 50 % du dernier salaire mensuel,
- de 5 à 10 ans : 55 % du dernier salaire mensuel,
- plus de 10 ans : 60 % . .

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

Le financement de la sécurité sociale pour les chômeurs étant assuré par les services cantonaux de l'emploi et le Bureau pour l'emploi de la Fédération de BH, il n'y a pas de participation des pouvoirs publics.

Republika Srpska :

- Prise en charge des déficits par le budget de la RS.

District de Brčko :

- Prise en charge des déficits par le budget du District.
- Dotation budgétaire aux programmes de lutte contre le chômage.

GEORGIE

Néant

MONTENEGRO

Le déficit éventuel est financé par le budget de l'Etat.

MACEDOINE DU NORD

En principe, aucune participation de l'État.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Néant.

FEDERATION DE RUSSIE

Financé par le budget fédéral.

SERBIE

Le budget de l'Etat central couvre les déficits éventuels.

TURQUIE

Voir ci-dessus « Cotisations générales globales ».

UKRAINE

Budget de l'Etat.

(dernière mise à jour 2019)

Prestations familiales

ALBANIE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Les prestations pour enfant sont financées par l'Etat.

AZERBAIDJAN

Prestations entièrement financées par le budget de l'Etat.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

Budget des cantons.

Republika Srpska :

- Prise en charge des déficits par le budget de la RS.

District de Brčko :

- Budget du district de Brčko.

GEORGIE

Le budget de l'État finance une aide sociale ciblée pour les ménages qui vivent en dessous du seuil de pauvreté.

MONTENEGRO

Financement intégral par le budget de l'Etat.

MACEDOINE DU NORD

Prestations entièrement financées par l'Etat.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Néant.

FEDERATION DE RUSSIE

Financement par le budget de la Caisse d'assurance sociale, le budget fédéral et les budgets régionaux.

SERBIE

Entièrement financé par le budget de l'Etat.

TURQUIE

Fonctionnaires : non applicable.

Salariés : non applicable.

UKRAINE

Budget de l'Etat.

(dernière mise à jour 2019)

Minimum général non contributif

ALBANIE

Entièrement financés par l'Etat.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Les prestations sont financées par l'Etat.

AZERBAIDJAN

Non applicable.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Pas de régime particulier.

GEORGIE

Budget de l'Etat.

MONTENEGRO

Financement intégral par le budget de l'Etat.

MACEDOINE DU NORD

Prestations entièrement financées par l'Etat.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Néant.

FEDERATION DE RUSSIE

Néant.

SERBIE

Entièrement financé par le budget de l'Etat.

TURQUIE

Fonctionnaires : non applicable.

Salariés : non applicable.

UKRAINE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

Systèmes de financement applicables aux prestations de longue durée

Invalidité

ALBANIE

Financement par répartition.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Financement par répartition.

AZERBAIDJAN

Système par répartition avec une composante reposant sur des cotisations définies théoriques et assistance sociale. Les prestations sont payées par les cotisations à l'assurance sociale.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Régime par répartition.

GEORGIE

Financement par répartition assuré par les recettes générales et fiscales du budget de l'État.

MONTENEGRO

Financement par les cotisations encaissées (répartition).

MACEDOINE DU NORD

Premier pilier : financement par répartition.
Deuxième pilier : financement par capitalisation.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Financement par répartition.

FEDERATION DE RUSSIE

Financement par répartition.

SERBIE

Financement par les cotisations encaissées (répartition).

TURQUIE

Fonctionnaires : financement par répartition.

Salariés : financement par répartition.

UKRAINE

Financement par répartition.

(dernière mise à jour 2019)

Vieillesse

ALBANIE

Financement par répartition.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Financement par répartition.

Régime de pension financé par capitalisation.

AZERBAIDJAN

Système par répartition avec une composante reposant sur des cotisations définies théoriques et assistance sociale. Les prestations sont payées par les cotisations à l'assurance sociale.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Régime par répartition.

GEORGIE

Financement par répartition assuré par les recettes générales et fiscales du budget de l'État.

MONTENEGRO

Financement par les cotisations encaissées (répartition).

MACEDOINE DU NORD

Premier pilier : financement par répartition.
Deuxième pilier : financement par capitalisation.
(Régime mixte)

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Financement par répartition.

FEDERATION DE RUSSIE

Financement par répartition avec composante par capitalisation.

SERBIE

Financement par les cotisations encaissées (répartition).

TURQUIE

Fonctionnaires : financement par répartition.

Salariés : financement par répartition.

UKRAINE

Financement par répartition.

(dernière mise à jour 2019)

Survivants

ALBANIE

Financement par répartition.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Financement par répartition.

AZERBAIDJAN

Système par répartition avec une composante reposant sur des cotisations définies théoriques et assistance sociale. Les prestations sont payées par les cotisations à l'assurance sociale.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Régime par répartition.

GEORGIE

Les régimes sociaux sont financés par les recettes générales et fiscales du budget de l'État.

MONTENEGRO

Financement par les cotisations encaissées (répartition).

MACEDOINE DU NORD

Premier pilier : financement par répartition.
Deuxième pilier : financement par capitalisation.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Financement par répartition.

FEDERATION DE RUSSIE

Financement par répartition.

SERBIE

Financement par les cotisations encaissées (répartition).

TURQUIE

Fonctionnaires : financement par répartition.

Salariés : financement par répartition.

UKRAINE

Financement par répartition.

(dernière mise à jour 2019)

Accidents du travail et maladies professionnelles

ALBANIE

Financement par répartition.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Sans objet. Prestations versées par l'employeur.

AZERBAIDJAN

Les accidents sont couverts par les assurances souscrites par les employeurs auprès d'assureurs privés.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Régime par répartition.

GEORGIE

Néant

MONTENEGRO

Financement par les cotisations encaissées (répartition).

MACEDOINE DU NORD

Premier pilier : financement par répartition.

Deuxième pilier : financement par capitalisation.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Financement par répartition.

FEDERATION DE RUSSIE

Soutien financier apporté par la Caisse d'assurance sociale de la Fédération de Russie au titre de l'assurance sociale obligatoire contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

SERBIE

Financement par les cotisations encaissées (répartition).

TURQUIE

Fonctionnaires : financement par répartition.

Salariés : financement par répartition.

UKRAINE

Financement par répartition.

(dernière mise à jour de l'Ukraine 2019)